électeurs — avaient même été inscrits sur les listes électorales.

On voit d'ici l'ampleur d'une aussi rentissante machination qui n'a pas coûté moins de 700.000 francs à l'Etat.

M. Paul Chirol a été confronté avec les employés municipaux et a rejeté les responsabilités sur la Commission paritaire et le contrôle des inscriptions.

Drancy était devenu un lieu de prédilection pour les Algériens. On prétend même que parmi ceux-ci, il en est qui sont venus tout spécialement de leur village pour profiter des avantages que leur préparait Guéfaff.

Enfin, il y avait déjà longtemps que cette affaire devait éclater puisque le prédécesseur de M. Chirol à la mairie de Drancy, avait déposé une plainte à la Commission des conflits du parti socialiste pour régler ces agissements.

On prévoit plus de cent arrestations de « gladiateurs » pour escroquerie au chômage. La municipalité communiste s'est constituée partie civile devant M. Cuenne, juge d'instruction.

AU JAPON

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Tokio, 29 février. — La révolte militaire qui a revêtu un caractère de gravité sans précédent dans les annales de l'armée japonaise va sans doute se trouver réprimée sans qu'un seul coup de feu ait été tiré, l'ordre ayant été parfaitement maintenu dans la capitale.

Un communiqué officiel annonçant la fin de la rébellion explique que la seule raison de la longue attente et des négociations avec les mutins a été le désir d'éviter une effusion de sang.

Les rebelles se sont eux-mêmes conduits avec ordre et se sont abstenus de toute tentative pour faire une sortie hors de la zone dont ils avaient le contrôle.

La reddition s'est produite peu après un message radiodiffusé au pays, dans lequel le général Kashaï, gouverneur militaire de Tokio, annonçait son intention de soumettre les rebelles par la force. Les habitants du quartier occupé par ces derniers avaient déjà quitté les lieux.

Les palais des princes du sang, ainsi que plusieurs ambassades et légations avaient été eux aussi évacués.

Des tracts ont alors été lancés aux rebelles par des avions et des tanks. Leur contenu disait : « Retournez dans vos casernes et on vous pardonnera. Résistez et vous serez fusillés. »

Vers 13 heures (heure locale), on a vu, aux dires d'un témoin oculaire, un premier groupe de rebelles quitter la maison du premier ministre et l'hôtel Sanno. Ils ont marché en bon ordre jusqu'à l'ambassade des Etats-Unis où ils ont été désarmés par les troupes gouvernementales.

Le premier ministre, l'amiral Okada, qui a échappé aux coups meurtriers des rebelles reste en fonctions

Tokio, 29 février. — L'amiral Okada était dans sa résidence privée, à l'arrivée des rebelles, mais, averti par un de ses familiers, il avait eu juste le temps de se cacher. Il est resté dans sa cachette, un jour entier, à l'insu des rebelles qui occupaient la maison.

Jeudi, enfin, il parvenait à s'échapper.

On apprend maintenant que, dès hier après-midi, il faisait parvenir sa démission à l'empereur, par l'intermédiaire du premier ministre par intérim, M. Goto. Cette démission a été refusée par l'empereur et l'amiral Okada reste ainsi président du Conseil. M. Goto a, naturellement, abandonné ses fonctions intérimaires.

(Mond. Photo-Presse.)

LE GÉNÉRAL KASHI
qui a été chargé par l'Empereur de réprimer la révolte.

Un communiqué du Cabinet exposant ces péripéties inattendues, ajoute que l'amiral Okada s'est rendu hier soir en personne au palais, pour présenter ses « excuses » à l'empereur.

Tokio a repris son aspect normal et la censure est levée

Tokio, 29 février. — La ville a repris un aspect normal. Le trafic automobile a repris à 16 h. 10, et le service des chemins de fer à 12 heures.

La réapparition inopinée de l'amiral Okada, trois jours après l'annonce de sa mort, contribue considérablement à apaiser la tension intérieure et internationale.

On ne signale pas qu'aucun des ressortissants étrangers ait été molesté au cours de la rébellion, ni que leurs propriétés aient eu à souffrir.

D'autre part, au début de la soirée, le ministère de la Guerre a annoncé que la censure était levée.

Le ministre de la Guerre se déclare responsable des événements

Tokio, 29 février. — « Je suis seul blâmable pour les événements regrettables qui viennent de se dérouler et pleinement conscient de ma responsabilité, a déclaré le général Kawashima, ministre de la Guerre, dans une proclamation officielle faite après la soumission des rebelles. »

Il a ajouté que l'insurrection avait entaché l'honneur de l'armée aux yeux de la nation et des pays étrangers.

Dix-huit officiers, qui avaient pris une part importante dans l'insurrection, se suicident par ordre

On annonce officiellement que tous les chefs de l'insurrection, soit quinze officiers dont trois capitaines, cinq lieutenants et sept sous-lieutenants ont été révoqués par décision ministérielle.

D'autre part, on apprend que par ordre des autorités, dix-huit officiers chefs de l'insurrection se sont tués à coups de revolver.

La rébellion serait réprimée avec modération

Changhaï, 29 février. — Le général Kashaï a annoncé sans préciser davantage, que les officiers et les hommes ayant participé aux actes d'insurrection de Tokio, seraient traités comme des mutins. Cependant, en raison des sympathies nombreuses qu'ils possèdent au sein de l'armée, il est peu probable qu'ils soient en définitive, condamnés à être fusillés.

Un journaliste anglais, arrêté pour « propagande contre la loi martiale », va être relâché

Londres, 29 février. — La police japonaise a fait savoir à l'ambassade d'Angleterre que M. Gerald Sampson, le journaliste anglais arrêté pour « propagande contre la loi martiale », sera relâché « dès que la situation sera redevenue normale ».

ROMAN-CONCOURS

Le Violon Fantôme

BON N° 1

Découpez chaque jour ce bon suivant l'encadrement. Les vingt bons devront obligatoirement être joints à la solution.

M. Paul Thellier ministre de l'Agriculture à Arras

M. Paul Thellier, ministre de l'Agriculture, député du Pas-de-Calais, accompagné de MM. Henry Chavin, directeur de son cabinet ; de Diesbach, député, s'est rendu samedi à Arras.

Arrivé par le rapide de midi, le ministre fut reçu sur le quai par M. Rochard, préfet ; Delansorne, maire ; Bachelet et Delesalle, sénateurs ; Taillandier, Tillie, Appourcheaux, députés, etc.

Après être allé déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts, M. Paul Thellier a été reçu à la Maison de l'agriculture. Puis le ministre s'est rendu à l'hôtel de l'Univers, où il a présidé un important banquet, réunissant près de 500 convives, membres des organismes agricoles du Pas-de-Calais.

A l'heure des toasts, M. Paul Thellier a pris la parole.

Après avoir salué éloquemment l'Artois, sa terre natale, le ministre de l'Agriculture, s'est exprimé ainsi :

C'est de tout un monde que mon ministère doit connaître et l'importance mérite d'en être rappelée: une production agricole, dont la valeur totale représente plus de la moitié du chiffre d'affaires national; un effectif de ruraux égal à 47 % de la population totale de la France, une vie rurale qui intéresse plus des quatre cinquièmes du nombre total des communes françaises.

On m'a demandé, ces temps derniers, de définir l'œuvre que j'entends réaliser. C'est à la tribune de la Chambre que, répondant aux quarante interpellateurs inscrits dans le débat sur a politique agricole, je dirai prochainement les projets du gouvernement et mes espoirs.

Mais sans manquer à la déférence que je dois au Parlement, il m'est permis d'assurer la masse paysanne que nous ne laisserons pas toucher à ses intérêts vitaux.

En attendant les mesures plus vigoureuses, dont le Parlement décidera, nous surveillons étroitement l'ensemble des lois touchant l'admission temporaire et le marché à terme du blé. Les spéculateurs à la baisse — et surtout les fraudeurs — verraient leurs agissements impitoyablement réprimés.

Ce que je veux, c'est révaloriser les produits agricoles, c'est réserver au paysan français la dignité de vie qu'il mérite par la rémunération intégrale de son labeur.

Dans la confiance des cultivateurs et des Associations agricoles, dans une collaboration étroite avec les professionnels, le gouvernement poursuivra résolument cette œuvre de défense paysanne, si nécessaire aux intérêts de notre grand département.

La réunion des étudiants s'est déroulée sans incidents à Paris

Paris, 29 février. — La réunion organisée à Magic-City, par le Comité d'entente des étudiants s'est déroulée sans incidents. Après avoir entendu plusieurs orateurs, l'assemblée a adopté l'ordre du jour suivant :

Les 5.000 étudiants, réunis sous la présidence d'honneur des 105 étudiants menacés du Conseil de discipline, sur l'ordre de comités non universitaires, et sous la présidence effective de Robert Thelland, délégué du Conseil de discipline, après avoir acclamé les représentants de toutes les associations corporatives d'étudiants de Paris ;

Protestent, avec énergie, contre l'interdiction du cortège qui devait, dans le calme et la dignité, porter à M. le doyen Allix, l'hommage de leur respectueux attachement ;

Demandent que des excuses officielles soient faites à M. le doyen Allix ;

Demandent à M. le Recteur qu'aucune mesure disciplinaire ne soit prise contre les étudiants menacés de sanctions ;

Prennent l'engagement solennel de maintenir, coûte que coûte, au quartier latin, leurs traditions corporative et d'idéal national ;

Assurent leurs maîtres de l'Université de leur profond respect et de leur attachement.

La sortie s'est effectuée dans le plus grand calme.

A l'issue de la manifestation, une délégation s'est rendue à la Faculté de droit pour remettre au doyen démissionnaire, M. Allix, l'adresse de sympathie suivante :

« Les étudiants de la Faculté de droit et de toute l'Université de Paris adressent l'hommage leur respectueuse amitié et de leur reconnaissance à M. le doyen Allix, qui s'est exposé aux violences de la police, pour protéger ses étudiants et faire respecter les libertés universitaires. »

LETTRE DE BRUXELLES

Les ponts sont coupés entre « Rex » et le parti catholique

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 29 FÉVRIER 1936.

Dans son numéro de ce jour, REX *confirme les déclarations faites par son chef, à Namur, à savoir qu'il répudie officiellement tous les partis et qu'il luttera seul aux élections prochaines. Cette déclaration vise surtout le parti catholique.* REX *avait cependant noué des pourparlers ou avait reçu des offres de conversations avec quelques associations catholiques du pays. Tout cela cesse dès aujourd'hui. Suivant ses propres paroles,* REX *a rompu les ponts. De son côté, la situation est donc nette.*

Du côté catholique, la position n'est pas moins précise. L'UNION CATHOLIQUE *a voté presque à l'unanimité un ordre du jour affirmant, comme l'écrit aujourd'hui M. Pierlot, président de l'U.C., qu'il y a incompatibilité fondamentale entre l'Union catholique et Rex.*

Est-ce à dire que tout soit définitivement brisé ? Sans doute, plus on avance et plus on creuse le fossé; plus une formule non dénuée de fermeté, mais plus généreuse et plus compréhensive suivant la parole de M. Crokaert, sénateur catholique de Bruxelles, devient difficile à trouver. Il est incontestable que Rex a raison quand il veut chasser du parti catholique quelques politiciens tarés qui y ont trouvé place. Mais là où Rex sort de la vérité et manque à la justice, c'est quand il représente tous les chefs du parti catholique comme indignes et incapables de remplir, dans le pays, la tâche de salut public qui est celle de ce parti.

Il est clair qu'aussi longtemps que Rex pensera ainsi et refusera toute confiance aux chefs actuels du parti catholique en proclamant « a priori » leur impuissance ou leur disqualification, ce sera la guerre et les forces de l'Union catholique et celles de Rex agiront en frères ennemis.

En tout cas, aussi bien du côté de Rex que du côté de l'Union catholique, il semble bien, pour le moment, qu'il n'y a plus rien à faire. C'est une situation dont la gravité n'échappe à personne. Mais, cette désunion ne date pas de Rex. Il y a longtemps que la droite est divisée en Flamands, en Wallons, en traditionnalistes, en démocrates, en agriculteurs, en bourgeois, en hommes d'affaires, qui se disputent entre eux, publiquement, avec une âpreté souvent déconcertante. Un grand effort est aujourd'hui tenté par l'Union catholique pour redresser cette situation dangereuse pour les grands intérêts moraux et constitutionnels qui sont le patrimoine du parti catholique.

La question capitale est de savoir si ce redressement, mené avec un courage qu'on ne peut nier sans injustice marquera pour les élections proches; et si celles-ci renforceront ou achèveront de ruiner ce qui fut et pourrait être encore un grand parti, étant données les immenses ressources qu'il renferme.

S...

M. GASTON DOUMERGUE A LIÉGE

Invités par les Amitiés françaises de Liége, l'ancien président de la République et Mme Doumergue, sont arrivés dans cette ville hier samedi, à 13 h., par le train de Paris. Ils ont été reçus par M. Louis Pirard, gouverneur de la province ; le consul de France ; le lieutenant-général Denis, le général Neirinck et M. Buisseret, secrétaire général des Amitiés françaises et échevin de la ville de Liége.

Mme Doumergue reçut de nombreuses gerbes de fleurs, puis, après les présentations. M. et Mme Doumergue gagnèrent leur hôtel, aux acclamations de la foule.

A 16 h., ils se sont rendus au mémorial d'outre-Meuse et y déposèrent des fleurs. Au cours de cette cérémonie, M. Dumont, bourgmestre, dit au Président la reconnaissance de la cité. M. Doumergue répondit en termes émus.

M. et Mme Doumergue se rendirent ensuite au Consulat de France pour y recevoir les délégués des différentes sociétés françaises de la région wallonne.

Lors de leur passage à Charleroi, ils avaient été salués par M. Piron, bourgmestre et le collège échevinal, qui leur avaient souhaité un bon voyage.

M. Beauguitte a reçu une délégation de la Fédération nationale de sauvetage

M. A. Beauguitte, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, a reçu samedi une délégation de la Fédération nationale de sauvetage, présentée par M. René Manaut, ancien ministre, président, accompagné de M. L. Vincent, député du Pas-de-Calais ; du général Labordère, commandant le secteur fortifié de Savoie ; du président et d'une délégation des guides de Chamonix et de l'équipage du canot de sauvetage « Maréchal-Foch », de Calais, etc.

M. R. Manaut a donné lecture de la liste des belles actions accomplies, au cours de l'année, par un certain nombre de sauveteurs appartenant aux fédérations départementales.

Le sous-secrétaire d'Etat a remercié le président et le comité de leur visite. Il a félicité les délégués présents et les a assurés de la sympathie des pouvoirs publics.

— A Prague, un accident de la circulation s'est produit sur la place Centrale. Deux tramways sont entrés en collision et une automobile a été prise entre eux. L'automobiliste, M. Bejsek, urologue bien connu, a été tué sur le coup. Vingt-sept personnes ont été blessées dont trois grièvement.

— A New-York, un inconnu a volé un violon attribué à Stradivarius, d'une valeur de 20.000 dollars et appartenant à M. Bronislaw Huberman. Le violon a été dérobé dans la loge d'un musicien au cours d'un concert donné au hall Carnégie.

Les assassins de Presles et Boves devant la Cour d'assises de l'Aisne

TROIS D'ENTRE EUX SONT CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ

VENANT DE LA PRISON, LES ACCUSÉS ARRIVENT, A PIED, AU PALAIS DE JUSTICE, ENCADRÉS PAR LES GENDARMES. (Ph. Keystone.)

Le procès des assassins du « père Mittelette » s'est poursuivi hier samedi durant toute la journée devant la Cour d'assises de l'Aisne.

Après un sévère réquisitoire de M. Treille, procureur de la République, la parole fut donnée aux défenseurs.

Le jury se retira ensuite pour répondre aux questions qui lui étaient posées. Après deux heures de délibération, le jury rentra en séance et le président fit connaître le verdict.

Celui-ci est négatif pour Thorez et affirmatif, avec circonstances atténuantes, pour les autres accusés.

Durenton, Dagouy et Chacun, accusés d'assassinat sauvent leurs têtes.

Le président prononce l'acquittement de Thorez.

Les accusés sont ramenés dans la salle et M. Ferrand, greffier, donne lecture du verdict.

M. Treille, procureur de la République, s'adresse aux jurés en ces termes :

— Je vous avais demandé la peine de mort, vous n'avez pas voulu me suivre. Peut-être avez-vous eu raison, je ne le sais pas. Je respecte votre décision, mais je vous demande de ne descendre que d'un seul degré dans l'échelle des peines et je vous le demande avec fermeté ; ce sera pour les trois assassins les travaux forcés à perpétuité ; pour les autres je m'en rapporte à vous.

A 19 h. 45, la Cour, après avoir délibéré, prononce l'arrêt suivant :

Dagouy, Chacun et Durenton sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité ; Lemession est condamné à cinq ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour ; la veuve Magnier est condamnée à cinq ans de prison ; Teyssières à cinq ans de prison ; Longuebray à deux ans de prison ; Marie-Louise Magnier à deux ans de prison. Ces deux dernier bénéficient du sursis.

Au prononcé de l'arrêt, Chacun, dit « Jo-la-Maesue » s'écrie :

— Les travaux forcés pour avoir bravé un homme c'est vraiment exagéré !

LES CATHOLIQUES ET LE SALUT DU PAYS

Une conférence de M. le chanoine Thellier de Poncheville à la salle Wagram, à Paris

Devant six mille personnes et en présence du cardinal Verdier, archevêque de Paris, M. le chanoine Thellier de Poncheville a parlé, salle Wagram, à Paris, de l' « apport des catholiques au salut de leur pays ». L'éminent conférencier, enfant du Nord, où il a fait entendre si souvent sa parole éloquente et persuasive, a fait une fois de plus une profonde impression.

Dans la vaste cuve parisienne, dans l'immense cuve française, dit-il, fermentent les agitations, les déceptions, les fureurs; le péril n'est pas aux remparts: il est au cœur même de la cité... Quel est le devoir des catholiques? Se regrouper autour de leur Eglise et s'efforcer de penser mieux pour agir plus efficacement. Nous avons, nous aussi, notre plan: celui de l'Evangile; notre étendard: celui du Christ; notre ligue: l'Action catholique. Plus de catholiques au rabais: tendons au maximum nos énergies, prenons pleinement conscience de nous-mêmes...

L'orateur expose alors successivement le devoir moral, social et civique des catholiques dans les conjectures présentes.

Le devoir moral

Devoir moral d'abord. Il faut changer les cœurs. Mais qui les changera? Sont-ce les journaux et les livres pornographiques, les films plus que légers? Non, certes, car ce n'est pas une manière de sauver la France que de la salir au cœur de ses fils. La cupidité, d'ailleurs, est fille de la volupté; tout s'enchaîne, se commande... Mais qui donc, alors, pourra « toucher le monde au cœur? »

Quand, de partout, on fait appel aux forces spirituelles, c'est à nous qu'on pense, ou plutôt c'est à Lui qu'on pense, à ce Christ dont nous devons ici-bas être les témoins. Soyons le ferment intact qui régénère; faisons toujours notre devoir, pour nous et ceux qui ne le font pas. Ah! certes, il est plus facile de descendre se battre dans la rue que de descendre en sa conscience... Et pourtant, tout est là: accroître le potentiel de notre vie spirituelle.

Le devoir social

Devoir de reconstruction sociale ensuite. Nous vivons aujourd'hui sur un chantier en démolition. De quoi sera bâtie la cité de demain ? Nous ne savons pas. Mais ce que nous savons, c'est qu'il faut garder à l'homme la place d'honneur au sein de la collectivité, en face surtout de ces thèses nouvelles qui s'emparent du monde, faisant de la race, de l'Etat, de l'argent, la nouvelle idole exigeante et jalouse.

Affirmons les droits de l'homme et surtout les droits de Dieu. Ce n'est pas l'Evangile qui a fait faillite : c'est nous qui nous sommes détournés de la grande loi d'amour.

Aujourd'hui, le Pape nous redonne l'Evangile comme un code de vie. Travaillons à refaire une société charpentée chrétiennement à la lumière des Encycliques, ainsi que le font les Semaines sociales et que le fait la C. T. F. C. dans le plan qu'elle vient de mettre au point.

Le devoir civique

Action civique enfin. C'est un devoir grave pour les catholiques de s'intéresser à l'action politique. Mais comment agir?

Moins en récriminant qu'en apportant des remèdes, en montrant que nous avons la solution des problèmes qui préoccupent nos contemporains.

Dans le vaste champ de l'action politique, il y a des armes qui ne sont pas faites pour nos mains: l'injure, la haine, la provocation au meurtre, l'agitation bruyante. Notre tâche à nous, c'est de former des hommes et, dans tous les milieux, préparer des chefs aux yeux clairs, au cœur propre, aux mains nettes, et marqués au front du signe de la compétence.

« L'Eglise, dit M. le chanoine Thellier de Poncheville, ne fait pas des élections: elle fait des électeurs. »

« Les catholiques, conclut l'éloquent orateur, doivent toujours répondre à la France: « Vous pouvez compter sur nous. » Qu'ils soient donc unis entre eux, qu'ils se serrent autour de l'Eglise; qu'ils procèdent, s'ils le veulent, à des échanges d'idées, mais pas à des échanges de coups, et que tous, solidaires, ils travaillent à leur manière — qui est la bonne — au salut de leur pays. »

La télévision pour avril ?

Comme on demandait à M. Mandel quand la télévision serait aussi répandue en France que la T.S.F., le ministre des P.T.T. a répondu :

— Dès avril prochain, le nouveau poste de la Tour Eiffel fonctionnera et l'on pourra recevoir des émissions parfaites dans un rayon de soixante kilomètres

Cinq communistes allemands poursuivis pour assassinat sont condamnés à mort

Berlin, 29 février. — La Cour d'assises de Berlin a condamné à mort, sous l'inculpation d'assassinat, cinq des accusés du grand procès communiste de Neukœlln, faubourg de Berlin. Ce sont les ouvriers Paul Zimmermann, Bruno Schroeter, Hellmuth Schweers, Bruno Blank et Walter Schultz.

Outre les cinq condamnations à mort, la Cour d'assises de Berlin a condamné cinq autres accusés à 14 ans de travaux forcés, un sixième à 12 ans de travaux forcés, un septième à 10 ans de la même peine. Trois autres accusés ont été condamnés à 5 et 6 ans de travaux forcés. Sept accusés bénéficient de la loi d'amnistie.

Les condamnés étaient poursuivis pour avoir, le 15 octobre 1931, participé à l'attaque d'un café où se réunissaient les miliciens nationaux-socialistes, dans la Richardstrasse, à Neukœlln. Au cours de la bagarre, un milicien national-socialiste avait été tué et trois autres blessés.

Un marchand de vins parisien refuse de répartir le lot d'un million gagné par ses clients

Paris, 29 février. — Certains commerçants distribuent à leur clientèle des « participations » à la Loterie nationale.

C'est ainsi qu'un débitant de vins parisiens gagna, lors du tirage de la dixième tranche 1935, un lot d'un million que devaient se partager 2.000 bons de participation.

Le débitant distribua-t-il trop de parts ? Des filous ont-ils fabriqué des faux bons ? En tout cas, ce commerçant ne veut, paraît-il, plus rien verser, bien qu'il ait donné six mois à ses clients pour se présenter à sa caisse et que les six mois ne soient pas encore écoulés.

Par l'intermédiaire de Me Georges Guilhermet, un chauffeur de taxi vient à ce propos de porter plainte pour abus de confiance.

Il affirme qu'en septembre 1935, ayant conduit des clients chez ce marchand de vins, il reçut comme pourboire douze bons de participation, que ces bons représentent 6.000 fr., et que le commerçant refuse de lui verser cette somme.

A Paris, un bandit poursuivi tire sur les agents, puis se tue

Paris, 29 février. — Samedi matin, vers 1 h. 15, un individu a fait irruption dans un débit, 109, rue Cardinet. Sous la menace de son revolver, il s'est emparé du contenu du tiroir-caisse et a pris la fuite.

Police-secours alertée, a pu rejoindre, à hauteur de la porte d'Asnières, le bandit, qui a tiré dans la direction des agents à quatre reprises.

Sur le point d'être arrêté, il s'est logé une balle dans la tête. Transporté à l'hôpital Bichat, il y est décédé dès son arrivée.

On n'a trouvé sur lui aucune pièce d'identité.

Une femme est tuée au cours d'une collision d'autos à Lille

Samedi, vers 21 h., une collision s'est produite à l'angle des rues de Boilly et Saint-Sauveur, à Lille, entre un autobus conduit par M. Gaston Péru, de Fouquières-les-Lens et une auto que conduisait M. Roger Vandenbos, débitant de boissons, 203, rue de Paris, à Lille.

La voiture de M. Vandenbos fut projetée sur le trottoir et son conducteur fut blessé au cuir chevelu. Une femme qui l'accompagnait et dont l'identité n'a pu être établie, a succombé peu de temps après aux suites d'une fracture du crâne.

Echos

Le 30 février

Aujourd'hui dimanche, les gens distraits dateront leur correspondance du 30

Qu'ils sachent, pour l'allégement de leur faute d'attention, que cette journée du 30 février a existé une fois... en Suède!

Le phénomène s'est produit en 1712. Les nations luthériennes, ne voulant pas recevoir d'ordre des papes, n'acceptèrent pas d'abord la réforme du calendrier de Grégoire XIII.

En 1712, Charles XII, pour parer au désaccord, décréta que le mois de février aurait trente jours.

Mais cette « réforme » fut abrogée l'année suivante.

La première aéronaute

Il y a 152 ans, une femme s'envolait pour la première fois. C'était une Lyonnaise, Mlle Tible, qui s'éleva dans une montgolfière avec un certain M. Fleurant, six mois après la tentative des frères Montgolfier, le 5 juin 1783.

La seconde femme aéronaute a, sans doute, été une Anglaise, Mrs Sage, qui se risqua dans les airs en 1785, mais c'est encore une Française qui osa pour la première fois faire une ascension nocturne.

Le 15 avril 1811, pour la fête de l'Empereur à Milan, elle jeta des feux d'artifice du haut de sa nacelle en forme de barque, ce qui était, on en conviendra, d'une témérité folle.

Elle devait d'ailleurs perdre la vie au cours d'une tentative de cet ordre: le 6 juillet 1811, une des fusées qu'elle lançait au-dessus de Paris retomba sur son ballon et l'enflamma. Mme Blanchard vint s'écraser sur le toit d'une maison de la rue de Provence.

Enfin, la première femme qui ait osé se servir d'un parachute est une de nos compatriotes également: en 1850, M. Pottevin, avait soulevé dans les airs un cheval et une calèche où trônait sa femme, celle-ci regagna le sol « par ses propres moyens ».

Le « hic »

— Tais-toi, chérie. Je t'ai déjà dit cent fois de ne pas interrompre quand les grandes personnes parlent. Attends que j'aie fini.

— Oui, maman. Mais, les grandes personnes, ça ne finit jamais de parler.

Les mystères du scrutin

L'autre matin, à la Chambre, on procéda à un vote par scrutin public.

Dix-huit députés étaient en séance.

Plus de sept cents bulletins furent poustant déposés dans les urnes.

« La voilà bien la multiplication des mains! » murmura un informateur parlementaire qui aime les à-peu-près...

Building

Un touriste américain frète une auto pour visiter, rapidement, une charmante petite ville du Midi. Au fond, il est ravi, mais il ne peut s'empêcher de faire, tout haut, des commentaires désobligeants sur l'exiguïté des monuments. Toutefois, pour ne pas laisser une trop mauvaise impression, il en avise un qui lui paraît de bonne taille et daigne remarquer:

— Ah! voilà tout de même un « building » qui rappelle, de loin, les proportions des nôtres. Nous en avons des centaines comme celui-là dans la moindre de nos villes.

— Ça ne m'étonne pas, fait le chauffeur.

— N'est-ce pas? repart l'autre, flatté. Qu'est-ce que c'est?

— Un asile d'aliénés.

Plaignons-nous !

Nous nous plaignons souvent du temps et notamment du régime de douche écossaise auquel nous soumet cette fin d'hiver. Un jour sec, un jour pluvieux; un jour tiède, un jour glacial...

Si nous savions pourtant comme nous sommes privilégiés!

Dans l'île des Evangélistes, au sud-ouest du cap Horn, il pleut 310 jours sur 365. C'est encore moins que dans l'île Marshall (Pacifique), où l'on compte seulement 29 jours de beau temps par an.

Par contre, dans le Nord du Chili, il ne pleut jamais. Et à Wadi Halfa, dans le Soudan égyptien, neuf années se sont écoulées sans que le pluviomètre ait reçu une goutte d'eau.

Les îles de l'extrême-sud, dans l'Océan antarctique, sont plongées dans un brouillard tellement dense et tellement tenace, que les hommes vivent pour ainsi dire dans une obscurité perpétuelle et que les misérables habitants n'ont jamais vu le soleil.

— D'Alexandrie: le navire « Kawsar », jaugeant 7.952 tonnes, après avoir débarqué des pèlerins à Djeddah, s'est échoué à Rasgorab à 15 kms au sud de Djeddah, le navire « Zamam » transportant également des pèlerins, s'est rendu, en toute hâte, auprès du « Kawsar ».

— De Prague: M. Edouard Bénès, président de la République a signé un décret par lequel M. Kamil Krofta est nommé ministre des Affaires étrangères.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 29 février.

Importations, nulles; Américain, baisse 1; Brésilien, baisse 1; Egyptien, baisse 2-7.

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible ...	11.21	11.24	11.33	11.30
Février ...	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars ...	11.03	11.04	11.18	11.20
Avril ...	—.—	—.—	10.98	11.01
Mai ...	10.71	10.74	10.78	10.81
Juin ...	—.—	—.—	10.60	10.63
Juillet ...	10.38	10.41	10.41	10.45
Août ...	—.—	—.—	10.36	10.40
Septembre ...	—.—	—.—	10.26	10.30
Octobre ...	10.03	10.01	10.05	10.02
Novembre ...	—.—	—.—	10.05	10.02
Décembre ...	10.03	10.01	10.05	10.03
Janvier ...	10.05	10.03	10.08	10.05

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 9.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 3.000; France et Continent, 6.000; Japon et Chine, 7.000.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres : Sur Paris, 74.69; sur Bruxelles, 292.75; Esc. hors banque, 0 9/16, 0 19/32; Prêt à court terme, 0 1/4, 0 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 345; A terme : Sur janvier, 334; mars, 253; mai, 255; juillet, 256; septembre, 258. — Ventes, 13.000 tonnes.

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes.	3 mois,	22 fr.
	6 mois,	40 fr.
	1 an,	76 fr.
France et colonies..	3 mois,	23 fr.
	6 mois,	43 fr.
	1 an,	80 fr.
Belgique	3 mois,	26 fr.
	6 mois,	53 fr.
	1 an,	100 fr.

Compte chèques postaux : Lille 87

Dernière Heure

Une manifestation de touristes français à Rome

Rome, 29 février. — Les touristes français de la Côte d'Azur arrivés à Rome, ont déposé des couronnes aux couleurs italiennes et françaises sur la tombe du Soldat inconnu et à l'autel des morts fascistes. Ils étaient accompagnés par les représentants des associations de combattants et de garibaldiens.

Après ces deux cérémonies, ils sont retournés place de Venise où ils ont fait une manifestation chaleureuse à l'adresse de M. Mussolini qui s'est avancé deux fois au balcon, pour saluer et remercier la foule.

Les mineurs polonais qui faisaient la grève de la faim depuis huit jours, au fond des puits, sont remontés à la surface

Varsovie, 29 février. — Les deux mille mineurs qui faisaient la grève de la faim depuis huit jours au fond des puits Jules et Casimir, près de Katowice, sont remontés à la surface. Ils reprendront le travail en attendant la décision de la Commission d'arbitrage désignée par le Conseil des ministres.

A Rouen, un docker, originaire de Roubaix, au cours d'une crise d'alcoolisme tue son voisin

Rouen, 29 février. — Samedi soir, au cours d'une crise d'alcoolisme, un docker en chômage, Paul Fleux, 59 ans, originaire de Roubaix, habitant 15, rue Théodore-Lebreton, a descendu soudain son escalier un couteau à la main et en s'écriant : « Je vais en descendre quelques-uns ».

Dans la cour, il rencontra son voisin du premier étage, M. Albert Rocher, 38 ans. Sans mot dire, il le frappa de plusieurs coups de couteau en pleine poitrine. M. Rocher a succombé à l'Hôtel-Dieu. Le meurtrier a été arrêté.

— La Comédie Française va donner, sous les auspices de l'Association française d'action artistique, une série de représentations à Prague, Cracovie, Varsovie, Jassy, Bucarest, Cluj, Belgrade.

— De Vigo: La barque de pêche « Aurita II » a été retournée par un paquet de mer, au large des îles Canaries. Les quatre hommes qui se trouvaient à bord se sont noyés.

— A Lyon, un violent incendie s'est déclaré dans une maison de la Croix-Rousse, appartenant à M. Bourgeois, teinturier. Tout un bâtiment a été la proie des flammes.

— A la mine de Folschwiller, un câble s'est rompu et s'est écrasé au fond de la mine, tuant le mineur Pierre Morbacher. Un autre ouvrier a été grièvement blessé.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

La réunion de l'Omnium-Sports, à Lille

Comme chaque samedi, l'Omnium-Sports, à Lille, a connu hier soir une grande affluence. Cette réunion, en raison des matches qu'elle comportait, put satisfaire complètement les nombreux amateurs qui y assistèrent.

Voici les résultats :

En 4 rounds de 2 minutes. — Guérit, des Quinquins lillois, bat Rainer par k.-o. à la quatrième reprise. — Rambaut, de Wingles, bat Deneux, des Quinquins lillois, aux points.

En 6 rounds de 2 minutes. — Kiddemend, de Wingles, bat Vasseur, du Boxing-Club nordiste, par abandon à la troisième reprise.

En 10 rounds de 2 minutes. — Gavel, du S.C. Denaisien, bat Fourneau, de Tourcoing, aux points. — Dujardin, de Tourcoing, bat Bernier, du S.C. Denaisien, aux points. — Preys jeune, de Tournai, bat Burny, d'Ostricourt, aux points.

ORTEGA BAT KID OLIVA

Marseille, 29 février. — Samedi soir au Palais de la Boxe Ortega, champion d'Espagne poids mouche, a battu Kid Oliva, ex-champion de France et d'Europe de la même catégorie, par arrêt de l'arbitre au 5me round.

Kid Oliva avait eu les deux arcades sourcilières ouvertes et était aveuglé par le sang.

Au moment de l'arrêt, Ortega dominait nettement son adversaire.

Dans un autre match de poids légers, le Marseillais Kid Parys a battu le Niçois Marini aux points.

BONETTI BAT DEWANCKER

Paris, 29 février. — En huit reprises de deux minutes: Al Thomas bat Bandjack aux points.

En dix reprises de trois minutes: Luigi Bonetti (Italie) bat Dewancker (France), par jet de l'éponge à la 7me reprise.

En six reprises de deux minutes: Dumas bat Desangle, disqualifié à la 2me reprise.

En huit reprises de deux minutes: Pigeon bat Tias aux points. — Malapa bat Karel Muller aux points.

NATATION

La réunion pré-olympique de Paris

Paris, 29 février. — Voici les résultats de la réunion pré-olympique de natation qui a eu lieu ce soir à la piscine de la Gare :

100 mètres Juniors : 1. Robinot (Racing), 1'5" 6/10 ; 2. Bermyn (Tourcoing, 1'6" 3/10 ; 3. Desseclades (Reims), 1'6" 8/10.

100 mètres dos : 1. Schlauch (Allemagne), 1'12")/10 ; 2. Faye (Clermont-Ferrand), 1'13" 8/10 ; 3. Murphy (Racing), 1'15".

100 mètres Dames : 1. Mlle Manières (Lyon), 1'14" 8/10; 2. Mlle Fleuret (C.N.F.), 1'17" 2/10 ; 3. Mlle Berlioux (C.N.F.), 1'18" 6/10.

200 mètres brasse : 1. Olzhlager (Allemagne), 2'51" 2/10 ; 2. Benoit (Tourcoing), 3'1" 2/10 ; 3. ex-aequo, Tinchant (S.C.U.P.) et Schafer (C.N.F.), 3'4" 6/10.

200 mètres brasse Dames : 1. Mlle Guth (Colmar), 3'33" 6/10 ; 2. Mlle Collette (C.N.M.), 3'34" 6/10 ; 3. Mlle Mass (Tourcoing), 3'38" 2/10.

200 mètres : 1. Taris (C.N.M.), 2'16" 2/10 ; 2. Diener (Colmar), 2'27" 8/10 ; 3. Talli (Toulouse), 2'29".

250 mètres relais Cadets : 1